

La Carotte

1 er trimestre 2009

Le journal du Moto Club

N° 1

Actualités

Vendredi 06/02/09 c'est tenue l'assemblée générale du Moto Club Rumillien. Mr Raymond Favre de la commission jeunesse sport nous a confirmé avoir bien pris en compte les attentes du Club, mais n'a pas pu répondre favorablement aux différentes demandes faites par le bureau quelques jours auparavant. Le Moto Club manque d'infrastructures (local, terrain). La subvention sera peu être révisée à la hausse, mais Mr Favre nous indiquait dans le même temps que la subvention totale des associations était inférieur cette année. Ce n'est pas le moment de lâcher le morceau et soyons solidaires afin d'obtenir gain de cause. Il faut savoir que 2007, c'est 270 jeunes qui ont passé leur CASM à Rumilly.

L'assemblée c'est poursuivie avec la lecture des comptes, le discours moral du président et les questions diverses.

On peut quand même regretter le peu de monde en regard du nombre d'adhérents. Le pot de l'amitié a cloturé l'assemblée 2009.

Tous à vos postes

Il est temps d'aller chercher les pubs. Vous savez que le club doit aussi s'autonomie grâce aux pubs récoltées aux différentes entreprises et partenaires. Un formulaire est disponible sur le site. N'hésitez pas à en abuser.

EN BREF...

En Australie, madame le maire de Sydney a décidé de rendre le stationnement des motos et scooters gratuit et d'en développer le nombre. Selon elle, les deux-roues motorisés sont une excellente alternative aux voitures en ville, car ils consomment moins de carburant, prennent moins de place et sont le complément idéal à la marche au vélo et aux transports en commun.



Une photo prise sur le vif par un membre de la section route. Il faut toujours être prêt à dégainer son appareil photo.

Mondial du deux roues 2009

Réorganisé autour d'un format plus court, le salon de la moto et du scooter de Paris se déroulera sur 6 jours au lieu de 8 habituels, soit du 3 au 8 octobre 2009 avec une ouverture nocturne le vendredi 2 octobre. Les éditions de la FFMC y organisent avec la mutuelle des motards, la 9e édition de la Motostra, le festival du court métrage moto.

PV sans frontière

C'est désormais officiel, la France et la Belgique ont signé un accord sur les infractions routières transfrontalières. Concrètement, un contrevenant Français commettant un délit routier en Belgique sera sanctionné, et vice versa. Alors faites encore plus gafffff